



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

ANPE

Question écrite n° 49987

Texte de la question

Mme Catherine Nicolas attire l'attention de Mme le ministre delegue pour l'emploi sur l'absence, dans le departement de l'Eure, d'espaces cadres au sein des agences nationales pour l'emploi. En effet, la repartition de ces espaces cadres a pour ressort geographique la region. Des lors, les demandeurs d'emploi a statut cadre du departement de l'Eure sont dans l'obligation de se rendre a Rouen pour toutes leurs demarches, ce qui induit des couts, de transport notamment, incompatibles avec leurs revenus. Aussi, elle lui demande si une nouvelle repartition de ces espaces, non plus par region, mais au niveau departemental ne serait pas plus judicieuse, et quelles dispositions il entend prendre afin de remedier a cette situation.

Données clés

Auteur : [Mme Nicolas Catherine](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49987

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1601